



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Aides à l'apprentissage et pérennité des CFA

Question écrite n° 11149

Texte de la question

Mme Sandra Marsaud attire l'attention de M. le ministre du travail et des solidarités sur les effets préoccupants des récentes décisions relatives aux aides à l'apprentissage. Après la réduction de 1 000 euros de l'aide aux employeurs d'apprentis pour les contrats signés à compter du 1er janvier 2025, un arrêté du 31 octobre 2025 est venu modifier, avec application immédiate au 1er novembre, les modalités de versement de cette aide en introduisant un *prorata temporis* pour les contrats d'une durée inférieure à 365 jours. Cette mesure, s'ajoutant à la baisse du taux d'exonération de cotisations salariales (de 79 % à 50 % du SMIC) et à l'assujettissement à la CSG-CRDS depuis le 1er mars 2025, ainsi qu'à la réforme du financement de l'apprentissage entrée en vigueur le 1er juillet 2025, fragilise considérablement l'équilibre économique des centres de formation d'apprentis (CFA) et décourage les entreprises de recruter des alternants. De nombreux CFA signalent déjà une baisse des contrats signés et du nombre de jeunes en recherche de structure d'accueil, risquant de compromettre leur insertion professionnelle et de provoquer la fermeture de certaines structures de formation. Elle lui demande donc quelles mesures le Gouvernement entend prendre pour garantir la stabilité et la lisibilité du cadre financier de l'apprentissage et préserver l'attractivité de l'embauche d'apprentis pour les entreprises, afin de ne pas compromettre les objectifs de formation et d'emploi des jeunes.

Données clés

Auteur : [Mme Sandra Marsaud](#)

Circonscription : Charente (2^e circonscription) - Ensemble pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11149

Rubrique : Formation professionnelle et apprentissage

Ministère interrogé : [Travail et solidarités](#)

Ministère attributaire : [Travail et solidarités](#)

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [25 novembre 2025](#), page 9460